

Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire :

Actualités



- ▶ Prix Jean Roland
- ▶ Congrès des réserves
- ▶ Convention de gestion
- ▶ Cavaliers dans la baie

Dossier thématique

Les dunes de Bon Abri d'Hillion

Les rubriques :

Vu et à voir

Zoom : Le tadorne de Belon

Découvrir : Les refuges à papillons



Canard de préférence littoral, le tadorne est visible toute l'année en baie de Saint Brieuc



Prix Jean Roland

VivArmor Nature, co-gestionnaire avec la CABRI de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, a reçu le premier prix Jean Roland, prix national de protection de la nature qui vise à valoriser les actions qui contribuent à réconcilier l'Homme et la nature. Il y a un an, VivArmor Nature lançait une campagne de préservation des papillons visant à créer de nouveaux sites d'accueil pour ces insectes ([lire la page découvrir](#)). Le travail de VivArmor sur les refuges à papillons est remarquable en ce sens qu'il exporte les objectifs d'une réserve naturelle qui protège le patrimoine naturel le plus rare, vers la nature plus ordinaire de notre jardin, mais qui est de plus en plus menacée. "Une réserve naturelle à la maison" propose à chaque citoyen de contribuer, par des gestes simples et concrets, à la préservation de la biodiversité de notre quotidien.

Convention de gestion

Le 6 juin 2005, Le Préfet des Côtes d'Armor a signé avec la CABRI et Vivarmor Nature une nouvelle convention qui fixe les modalités de gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Ce nouveau texte fixe les rôles et les missions des deux gestionnaires, mais également ceux du comité de co-gestion et du comité scientifique de la réserve naturelle. Comme dans toutes les réserves naturelles en France, les usagers, les représentants des riverains, les associations et les administrations sont toujours présents au sein du comité consultatif de la réserve naturelle, présidé par M Le Préfet.

Congrès des réserves

Le 24^{ème} Congrès des réserves naturelles de France s'est tenu du 17 au 19 mai dans le parc naturel régional du Vercors et avait pour thème la "complémentarité des outils de protection et de gestion des espaces naturels en France". Plus de 250 personnes des réserves naturelles ont réfléchi sur une stratégie nationale de protection de la biodiversité. C'est également, comme chaque année, l'occasion de créer des liens et de faire le point sur les actions menées par le réseau des réserves naturelles. La réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc a présenté son travail "pilote" de mise en place d'une base de données écologiques qui sera commune à toutes les réserves naturelles ([lire la lettre 18](#)). Le



congrès s'est poursuivi à la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche par un colloque sur la pratique des sports de nature dans les espaces protégés ; l'occasion pour la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc de présenter le travail réalisé sur l'étude de fréquentation.

Cavaliers dans la baie

L'association des cavaliers d'extérieur des Côtes d'Armor a édité un numéro spécial de son bulletin, entièrement consacré à la découverte de la baie de Saint-Brieuc et de la réserve naturelle à cheval. Par ailleurs, dans un souci de respect de la réglementation, l'association des cavaliers (en partenariat avec la réserve naturelle) va mettre en place un nouveau balisage sur l'estran afin que les usagers puissent plus facilement retrouver le passage autorisé à Bout de ville permettant de traverser la zone de protection renforcée.

Le dossier thématique :



Grâce au vent, les accumulations de sable forment des dunes qui ont une grande valeur écologique et paysagère. Seule zone dunaire du fond de baie, Bon Abri recèle un patrimoine naturel exceptionnel : plus de 350 espèces de plantes dont certaines sont rares et protégées, 180 espèces d'insectes (connues à ce jour), 7 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles... Mais l'équilibre des dunes est extrêmement fragile et nécessite des mesures de protection et de gestion.

Dossier thématique

La végétation se répartit depuis le haut de plage vers l'intérieur en bandes successives et parallèles au rivage. Cette mosaïque de milieux naturels recèle une flore et une faune variées.

Le panicaut ou chardon bleu des dunes est une ombellifère de la famille des carottes et non pas un véritable chardon. Ses feuilles épineuses constituent des abris pour un grand nombre de petits animaux. Espèce menacée, elle a été choisie comme emblème du conservatoire du littoral.



Dans l'arrière dune où l'influence marine est plus faible, des arbustes et des arbres s'installent. **La dune boisée** représente le stade final de l'évolution dunaire.



Les mares de Bon Abri sont les vestiges d'une ancienne carrière de sable. Les trous d'extraction alimentés par la nappe phréatique ont laissé la place à toute une faune et une flore typiques des mares arrière-dunaires.

Les dunes accueillent sept espèces d'amphibiens. Certaines vivent et se reproduisent sur le site. Pour d'autres, Bon Abri constitue le passage obligatoire pour assurer la pérennité de leur espèce.



Les dunes abritent de nombreuses espèces remarquables comme les orchidées. L'Ophrys abeille est appelée ainsi car elle se sert de cet insecte pour se faire féconder. L'Orchis négligé forme des tapis roses dans les pelouses humides des dunes et la Spiranthe contournée est une discrète orchidée à floraison automnale.

A proximité immédiate du rivage, les conditions climatiques sont telles (marées, houle, forte salinité,...) qu'elles ne permettent l'installation que de très peu d'espèces végétales qui doivent alors développer des adaptations pour pousser (système racinaire très développé, feuilles enroulées pour résister au vent....). Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte, les conditions locales (climat, sol....) deviennent moins contraignantes, c'est pourquoi les groupements végétaux sont plus diversifiés.

Sur la partie de la plage qui n'est immergée que lors des grandes marées se développent des végétaux annuels adaptés à la forte salinité et dont la présence dépend des laises de mer. **La dune embryonnaire** est formée d'une végétation qui est souvent détruite par le piétinement et par les engins lors des nettoyages des plages.

Laisse de mer

Tout ce que ramène la mer sur la plage n'est pas "inutile". Dans cet ensemble hétérogène que l'on qualifie de "laisse de mer", on distingue les "macro-déchets" issus de l'activité humaine (objets en plastique, en métal, en verre...) des débris naturels (morceaux de bois, algues, coquillages...). Les débris naturels contribuent à l'équilibre des plages et ont un intérêt écologique primordial. En effet, non seulement ces déchets organiques retiennent le sable et aident la dune à progresser, mais ils favorisent aussi en se décomposant l'installation des plantes pionnières. La laisse de mer est donc indispensable aux dunes.



Implantés en hauteur de **la dune vive** pour éviter l'eau salée, des peuplements denses d'oyats piègent le sable grâce à un système racinaire souterrain dense. L'oyat joue un rôle essentiel dans la formation des dunes. Son feuillage dense brise l'effet du vent et

retient les grains de sable. Cette plante très résistante aux dures conditions de vie dans les dunes est pourtant très sensible au piétinement.



La dune fixe recèle un grand nombre d'espèces végétales miniatures. En effet, une fine couche de sol permet à différents végétaux de s'implanter en pelouse rase.

Attention, la dune fixe ou grise est fragile, la végétation ne doit pas être décapée.



Déjà 180 espèces d'invertébrés ont été recensées sur les dunes. En 2001, le GRETIA (GRoupe d'ETude des Invertébrés Armoricaïns) découvrait à Bon Abri 1 nouvelle espèce d'araignée jamais signalée en Bretagne et 16 nouvelles espèces (11 insectes, 4 araignées et 1 escargot) pour les Côtes d'Armor.

Les dunes de Bon Abri accueillent un hôte à mauvaise réputation et pourtant si discret : *Atypus affinis*. Cette petite mygale de 2 cm maximum vit sous terre dans un terrier qu'elle tapisse d'une "chaussette" de soie.



Suivez les chemins balisés



Pour ne pas mettre des zones à nu et ainsi favoriser l'érosion de la dune par le vent :
ne prélevez pas de sable.



Pour respecter cette flore particulière et l'équilibre végétal des dunes :
ne cueillez pas les fleurs et champignons.



Afin de garder cet espace naturel en état : **veuillez ramporter vos déchets et les jeter aux endroits prévus à cet usage, et ne pas faire de feu, ni camper.**

Les chiens sont interdits
sur les zones les plus fragiles des dunes



Sur le sentier des douaniers qui passe à l'arrière des dunes, les chiens sont autorisés tenus en laisse



Une longue histoire :

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que l'aspect des dunes de Bon Abri changea au fur et à mesure que les activités humaines s'y développèrent. Apparaissent à cette époque les premières trouées d'extraction de sable par une entreprise de construction et les premiers cheminements d'engins.

Ce n'est qu'au début des années 60 que le cordon dunaire fut coupé en deux par une route perpendiculaire à la mer permettant aux mytiliculteurs de rejoindre les premiers bouchots implantés. La carrière, elle, servira tantôt de terrain de moto cross, tantôt de décharge sauvage.

Au vue des dégradations et de la rareté du milieu, le Conseil Général des Côtes d'Armor décide en 1981 d'acquérir la partie Est des dunes de Bon Abri et d'y lancer une opération de restauration.

C'est par la gestion réalisée par le Conseil Général depuis plus de 20 ans que les dunes ont pu retrouver cette "naturalité".

Au comptage du 27 juin il y avait :

350 huîtriers pie

145 courlis cendrés

25 barges rousses

11 tournepierres à collier

10 grands gravelots

4 petits gravelots

3 bécasseaux maubèche

54 tadornes de belon + 15 poussins

130 canards colvert

4 canards souchet

20 grèbes huppés

25 aigrettes garzette

2 hérons cendrés

52 goélands marins

5 goélands bruns

8 mouettes mélanocéphales

toujours 1 bernache cravant

et 1 ibis sacré

Zoom sur...

Le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

Lallure et la couleur du tadorne le rendent in-con-fon-dable ! Son corps de gros canard est massif et teinté principalement de blanc. Sa tête et son cou sont vert foncé, un collier roux entoure son poitrail et deux raies noires barrent ses ailes. Le bec rouge vif permet de différencier mâle et femelle. En effet monsieur possède un gros tubercule frontal que madame n'a pas ; il est également un peu plus grand qu'elle.

Le tadorne niche dans des terriers abandonnés, ou dont il chasse les occupants (lapin parfois renard), des cavités ou des broussailles. Cet instinct lui a valu d'être appelé par les anciens "oie renard (vulpanser)", "canard renard" ou "oie des terriers". La femelle y pond une dizaine d'œufs qu'elle couvera seule pendant près de 30 jours, le mâle est tout près et surveille les alentours. Dès la naissance des petits, les parents les conduisent à l'eau et ne reviennent plus au nid : les poussins sont dits nidifuges. Ils apprennent à se nourrir comme leurs parents de mollusques, crustacés, algues ... sur la vase qu'ils tamisent de leur bec.



En été, il est fréquent de voir des "crèches" ; les parents vont se nourrir en laissant plusieurs nichées sous la surveillance de quelques adultes. A leur retour, ils récupèrent leurs poussins mais il n'est pas rare alors d'avoir des mélanges et donc de retrouver des parents avec des poussins de plusieurs classes d'âge. La mère est dite protectrice et dévouée à sa progéniture, ce qui vaudra dès l'Antiquité au tadorne d'être ajouté par les Egyptiens au nombre des animaux sacrés et de figurer dans les hiéroglyphes pour signifier la tendresse généreuse d'une mère.

Il semblerait que les grecs élevaient des tadornes, surtout pour leurs œufs qu'ils classaient au second rang après les œufs de paon. On dit aussi que les anciens bretons ne connaissaient pas de meilleur gibier. Aujourd'hui protégé, le tadorne n'a plus à craindre les appétits féroces et a conquis progressivement l'ensemble du littoral.

Le tadorne peut vivre une quinzaine d'années mais n'arrive que rarement jusqu'à cet âge.

Découvrir Les refuges à papillons

Vous voulez "faire quelque chose" pour l'environnement ? Alors léguez un petit bout de votre jardin à la protection de la nature. C'est ce que vous propose VivArmor Nature en créant chez vous un refuge à papillons.

Parti d'un triste constat qui montre qu'en 80 ans 25 % des espèces de papillons du département ont disparu, l'association a voulu mobiliser toutes les bonnes volontés pour la sauvegarde de ces insectes.

Le principe est simple :

Laissez une surface d'herbes sauvages ("herbes folles" ou "mauvaises herbes"), de quelques mètres carrés ou de plusieurs hectares selon votre envie, dans un coin de votre jardin. Cette zone sera exempte de tout traitement chimique et pourra être fauchée ou tondue au mois de décembre lorsqu'il n'y a plus de risque pour les papillons.

VivArmor vous invite également à conserver ou à semer des végétaux attractifs pour nourrir les chenilles et les papillons adultes. Tout un tas d'astuces pourront vous être données (laisser le lierre sur les arbres ou sur les murs, garder quelques pieds d'orties ...) pour faire de votre jardin un lieu accueillant pour ces magnifiques insectes.

Par cet acte simple et peu contraignant vous faites un geste en faveur de la biodiversité car non seulement vous favorisez les papillons mais aussi tout un tas d'autres invertébrés, micro-mammifères, lézards ... qui ne trouvent plus refuge dans nos jardins trop "aseptisés".

Merci pour eux.

Les refuges à papillons vous intéressent, pour tout renseignement contacter VivArmor Nature au 02.96.33.10.57

Aujourd'hui sur le département il existe 40 ha de refuges dont 20 chez des particuliers (de 4m² à 5 ha) et 20 ha en collectivités (Tréguieux, Plérin, Paimpol).

Conception et réalisation de la lettre :

Alain Ponsoero & Justine Vidal

Relecture :

Sylvie Rousseau

Impression :

CABRI

Crédit photographique :

Alain Ponsoero, Justine Vidal, Jérémie Allain, Patrice Quistinic

Abonnement :

vous pouvez recevoir tous les deux mois la lettre d'information gratuite de la Réserve Naturelle sur simple demande, soit par mail soit par courrier.



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
téléphone/fax : 02.96.32.31.40
messagerie : reservenaturelle@cabri22.com
site : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SAINT-BRIEUC

CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 St-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Site : <http://www.cabri22.com>
Email : accueil@cabri22.com



VivArmor
Nature

VivarmorNature
10 Boulevard Sévigné
22000 St-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
Site : <http://asso.wanadoo.fr/vivarmor>
Email : vivarmor@wanadoo.fr